

Une CLIS sans AVSCO : mission impossible

Maman d'un enfant de 7 ans, scolarisé en CLIS à l'Ecole Beauregard de Saint-Herblain depuis le 2 septembre 2010.

Mon fils a fait une année en CP ordinaire en 2009 et avait obtenu un AVSI de 9 heures hebdomadaires. Après un démarrage difficile, mon fils a fait beaucoup de progrès en apprentissage scolaire et a gagné en autonomie. Mon mari et moi avons longuement hésité à mettre notre fils en CLIS avec tous les préjugés que cela impliquent...nous souhaitons qu'il refasse un CP ordinaire avec un AVSI mais l'équipe éducative nous a conseillé de le mettre en CLIS car l'enseignement y sera plus adapté...la raison l'a emporté sur le cœur et la décision étant prise nous étions rassuré et serein de cette prise en charge pour notre enfant.

2 septembre 2010 : rentrée des classes...la douche froide : suppression d'AVSCO en CLIS et l'enseignante n'est pas spécialisée...réaction immédiate : colère et désarroi puis inquiétude des parents !!!

Que vont devenir ces 12 enfants de la CLIS avec des âges, niveaux et handicaps différents sans AVSCO et avec une enseignante très motivée sans aucun doute mais bien seule.

Une enfant épileptique, deux enfants en attente d'entrée en IME et tout ça sans AVSCO...cette décision purement économique peut porter atteinte à la sécurité de nos enfants et la responsabilité incombera à l'enseignante.

Le Ministère de l'Education Nationale prône de beaux discours pour donner toutes les chances de réussite scolaire à des enfants handicapés et là nous assistons précisément à une situation des plus contradictoires.

Pas d'enseignement spécialisé, pas d'AVSCO : La CLIS devient une classe tout à fait ordinaire à la différence que l'effectif est de 12.

Qu'à cela tienne : nous réitérons une demande d'AVSI auprès de la MDPH et l'enseignante référente de l'IA me répond que mon fils (et aucun autre enfant de la CLIS) n'aura d'AVSI car la CLIS ne nécessite pas la présence d'un AVSI, la compensation étant déjà assurée par l'effectif réduit (12 élèves)...c'est aberrant !!!

Et comment l'enseignante va gérer seule les sorties scolaires, les projets pédagogiques et l'activité piscine à l'année ?

Les AVS sont plus que nécessaires pour ces enfants qui ont besoin d'être guidés, soutenus, encadrés...le constat des parents était plus qu'évident : leur enfant avait gagné en autonomie grâce à cette aide.

Nous avons le sentiment d'assister à une régression du système éducatif face à nos enfants handicapés...c'est intolérable !!!

Nous sommes prêts à nous battre pour l'avenir de nos enfants et nous ne lâcherons pas.

La solidarité est de mise dans ce monde où les différences sont mises à mal !!!

Une maman en colère